

Organiser le refus des HSA



Depuis le Décret n° 2019-309 du 11 avril 2019 les enseignants du second degré peuvent se voir imposer deux heures supplémentaires hebdomadaires. Cela correspond à plus de 10 % de temps travail supplémentaire soit l'équivalent d'une demi-journée de travail pour un salarié qui travaillerait sur 5 jours.

Attention au calcul des deux heures imposables. Toutes les heures de pondération ou de décharge sont intégrées dans le calcul au même titre que les heures de cours. Ce que beaucoup de chefs d'établissement ignorent ou font semblant d'ignorer. Un arrêt du conseil d'état de 2016 précise que les pondérations inférieures à une heure sont considérées équivalentes à 1 dans le calcul du nombre d'heures imposables (exemple pour un service de 18,2 h pour un.e certifi.é.e, une seule heure supplémentaire est imposable).

Le seul moyen de bloquer la préparation de rentrée qui s'appuie sur cette augmentation des HSA pour compenser les suppressions de postes est de les refuser collectivement. Le rectorat ne peut installer personne sur ces heures et sera dans l'obligation de demander une rallonge budgétaire au ministère. Il y a un an le gouvernement aurait utilisé l'argument du déficit budgétaire et de la dette pour expliquer l'impossibilité de répondre à nos demandes.

Aujourd'hui ces arguments ne nous sont plus opposables, la crise sanitaire a montré que dans l'urgence le gouvernement était capable de mobiliser des sommes très importantes dans le cadre du « quoi qu'il en coûte ». D'autant plus que Blanquer vient de reverser au budget général plus de 200 millions d'euros non consommés qui auraient largement pu financer le maintien des emplois dans le second degré. Il faut donc faire pression pour obtenir un collectif budgétaire qui permette d'annuler toutes les suppressions d'emplois et la transformation des HSA en heures postes.

Les chefs d'établissement vont multiplier les pressions, faire jouer la concurrence entre disciplines et tenter de nous faire porter la responsabilité des conséquences pédagogiques du refus des HSA.

Par exemple :

- ➔ Si vous refusez les HSA on sera obligé de supprimer tel ou tel enseignement.
- ➔ Si vous refusez les HSA vous ne pourrez avoir aucun dédoublement.
- ➔ Si vous refusez les HSA on supprimera tel ou tel enseignement de spécialité
- ➔ Si vous refusez les HSA tel.le collègue ne pourra plus avoir son temps partiel

C'est aux chefs d'établissement d'assumer toutes les conséquences de cette préparation de rentrée devant les parents d'élèves dans les CA. Nous ne sommes que dans la première phase de la préparation de la rentrée. Les répartitions de service ne se joueront que dans la dernière phase (mai-juin). Nous devons rester fermes dans le refus discipline par discipline des HSA tant qu'un collectif budgétaire ne sera pas annoncé et le signifier par écrit aux chefs d'établissement.

Pour les années suivantes, les suppressions d'emplois vont se poursuivre et le taux d'HSA ne diminuera pas contrairement à la version lénifiante de l'administration qui explique qu'il s'agit de sacrifices temporaires.

Il ne faut pas oublier que dans la réalité se sont souvent plus de deux HSA qui sont imposées pour des raisons pédagogiques.

Si on accepte plus deux HSA cela signifie :

➔ au moins une classe supplémentaire ou plus dans beaucoup de disciplines (plus d'élèves à suivre, plus de copies, plus de bulletins...) avec la réduction des horaires disciplinaires.

➔ des conditions de travail dans la classe alourdies et dégradées alors que les demandes de suivi plus personnel des élèves se sont multipliées et que les effectifs par classe sont trop élevés.

➔ accréditer l'idée que nous ne travaillons pas assez et que donc nous pourrions faire encore plus alors que nous sommes déjà tous submergés de travail

➔ accepter la fragilisation de tous les postes et voir partir certains collègues en carte scolaire ou en complément de service alors que les besoins et les heures existent dans l'établissement.

➔ fragiliser les solidarités nécessaires entre collègues et faire de nous des concurrents les uns par rapport aux autres

➔ Conforter l'administration sur le fait que face au gel de nos salaires, notoirement insuffisants, nous sommes prêts à accepter de toujours travailler plus pour gagner à peine plus. Une HSA est selon l'échelon moins bien rémunérée qu'une heure-poste.

Nous avons les moyens de faire bouger le gouvernement en restant ferme sur l'application de nos statuts, il faut convaincre l'ensemble des collègues de résister aux pressions. L'urgence n'est pas de répartir les services mais d'obtenir les moyens suffisants pour être en capacité l'an prochain de travailler dans des conditions les moins dégradées possibles. D'autant plus que nous aurons à prendre en charge des élèves qui auront vécu deux années scolaires tronquées par la crise sanitaire. Comme tous les secteurs d'activité l'éducation nationale a besoin d'un budget de soutien et de relance.